

# Comités de relance des secteurs de l'audiovisuel, des arts de la scène et de la diffusion du ministère de la Culture et des Communications

## Contexte actuel

Le milieu de la culture connaît actuellement une reprise progressive des activités dans certains secteurs sous la *jurisdiction* (compétence) de l'Union des artistes (UDA), notamment le secteur du doublage et celui des annonces publicitaires.

Certaines émissions de variétés, qui entrent dans le créneau des services considérés prioritaires, ont pu reprendre leurs activités en adaptant leur concept et leur contenu au contexte de pandémie de la COVID-19. En effet, les équipes de création et de production de ces émissions ont fait un énorme travail d'adaptation, tout en assurant la santé et la sécurité des artistes et artisans dans les espaces de travail selon les recommandations émises par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et par la Direction nationale de la santé publique. Concernant les *réelles* émissions de variétés, nous vous invitons à lire la page 7 du document ci-joint (tableau).

En ce qui a trait à la relance du secteur de l'audiovisuel, plus spécifiquement les dramatiques et celui des arts de la scène, la situation est infiniment plus complexe. En effet, comment protéger les artistes interprètes s'il est impossible de le faire sur les lieux de tournage? Qu'advient-il des distributions de téléseries où des dizaines de personnages ont plus de 60 ans, et même plus de 70 ans? Comment nos danseurs peuvent-ils exécuter une chorégraphie ou un pas de deux dans une relation de confiance complète avec l'autre en toute liberté? Combien de théâtres, de salles de cinéma ou de salles de concert pourront se passer de plus des deux tiers de leur public dans le but de respecter la distanciation sociale? Et ultimement, qu'advient-il le jour où un acteur dans une série, une quotidienne ou sur une scène sera atteint de la COVID-19? On arrête tout? Pour combien de temps? Et que fait-on du reste des tournages ou du reste des représentations? En l'absence de protection face à la COVID-19, il est difficile de concevoir pouvoir jouer librement avec d'autres artistes, jeunes ou vieux, en sachant que nous devenons tous une menace pour la vie de l'autre. Nous y reviendrons.

Notre document traite des enjeux et des contraintes liés aux activités professionnelles dans ces deux secteurs. Tantôt nous sommes en mesure d'apporter des pistes de solution, tantôt nous faisons face à des enjeux économiques, sanitaires et sociaux si grands qu'il nous semble encore aujourd'hui impossible d'envisager d'autres solutions que celles qu'apportera le temps ou la science si l'on veut permettre une reprise des activités tout en assurant aux artistes un environnement de travail sain et sécuritaire.

Nous mettrons prioritairement la lumière sur toutes ces situations où les recommandations de l'Institut national de santé publique (INSPQ) ne peuvent être respectées et où le guide des normes sanitaires en milieu de travail de la CNESST ne peut être appliqué de par la nature même du travail des artistes interprètes.

Le ministère de la Culture et des Communications (MCCQ), la Direction de la santé publique et le ministère des Finances auront avec nous un important rôle à jouer concernant notre avenir culturel. Nous devons tous ensemble apprendre à faire les choses autrement. L'art et la culture devront survivre, et pour survivre, ils auront besoin des artistes. Écoutons-les. Protégeons-les. Notre société s'en sortira grandie, plus solidaire et plus humaine.

« La culture, c'est l'âme d'un peuple, on va être là pour la soutenir », a écrit le premier ministre François Legault dans un « Tweet » qu'a repris la ministre de la Culture et des Communications, Mme Nathalie Roy, lors d'une rencontre téléphonique avec des représentants du milieu de la culture. À cette citation, j'ajouterais, à titre de présidente de l'Union des artistes, que « l'art et la culture n'existent pas sans les artistes ».

C'est dans cette foulée que nous avons participé à la consultation qu'a entreprise le MCCQ auprès des intervenants du secteur culturel, notamment aux rencontres téléphoniques tenues les 27 et 30 avril derniers. Nous nous sommes empressés de répondre à l'invitation du MCCQ d'évaluer et de décrire les enjeux et les contraintes auxquels font face les artistes dans l'exercice de leur métier en prévision de la reprise des activités dans les secteurs de l'audiovisuel et des arts de la scène dans un contexte de pandémie.

Le comité de direction et le conseil d'administration de l'UDA se sont prêtés avec rigueur à cet exercice. Nous vous rappelons que les membres du CA représentent, au prorata, les quelque 13 000 membres de l'UDA inscrits dans chacun des 4 champs de pratique artistique (**Acteurs, Chanteurs, Animateurs et Danseurs**) et de chacune des sections régionales de Québec et de Toronto.

Ils sont donc en mesure de proposer, quand c'est possible évidemment, des solutions en vue de garantir la santé, la sécurité et l'intégrité physique des membres de l'Union ainsi que des artisans qu'ils côtoient dans le cadre d'une reprise éventuelle des activités professionnelles des différentes disciplines.

Dans ces deux secteurs que sont les arts de la scène et l'audiovisuel, plus spécifiquement les dramatiques, travaillent des artistes de plusieurs disciplines qui, dans certains cas, partagent certains enjeux de santé et sécurité du travail, et dans d'autres cas, font face à des facteurs de risque particuliers à l'exercice de leur métier respectif.

## Arts de la scène

Les arts de la scène comprennent le théâtre, le chant lyrique, la chanson populaire, la danse et les spectacles de variétés, notamment les spectacles d'humour pour ne nommer que ceux-là.

## Audiovisuel

Le secteur de l'audiovisuel comprend les émissions de variétés, mais aussi les dramatiques (fiction), dont les téléromans qui comportent une vingtaine d'épisodes par saison comme *L'Échappée*, les séries qui comptent une dizaine d'épisodes d'une heure comme *La faille*, ou les quotidiennes comme *District 31*, et, enfin, le cinéma.

## **Enjeu majeur du secteur audiovisuel**

Un des enjeux majeurs auquel fait face le secteur de l'audiovisuel, c'est bien évidemment le rythme effréné du travail. Cette notion se conjugue très mal avec la nouvelle réalité de la pandémie, et cette dichotomie justifie, selon nous, un financement supplémentaire, car il sera périlleux de penser à continuer de travailler à la même vitesse si nous voulons le faire de façon saine et sécuritaire et selon les normes établies par la Direction de la santé publique et la CNESST.

## **Enjeu commun**

Considérant que la nature même du travail de l'artiste le place dans une situation de vulnérabilité extrême, il faudra imaginer de nouvelles mesures sanitaires pour pallier celles en vigueur qu'on ne peut respecter sur les différents lieux de travail (distanciation physique, désinfection, etc.). En effet, peut-on imaginer un chanteur d'opéra, un danseur ou un de nos personnages préférés de téléroman porter la visière et les gants?

Ces nouvelles mesures pourront, autant que faire se peut, nous l'espérons, assurer aux artistes des espaces de création sains et sécuritaires. Par contre, nous sommes persuadés que celles-ci vont inévitablement engendrer du temps et des coûts supplémentaires.

Enfin, nous tenons à porter à votre attention qu'il existe un nombre incalculable de productions effectuées hors de notre juridiction et pour lesquelles il nous est impossible de savoir si des mesures sanitaires sont prises ou non. Les artistes y sont laissés à eux-mêmes, sans protection syndicale, une situation préoccupante qui pourrait devenir dramatique s'il y a négligence.

Pour terminer, nous soulignons que, dans le document que vous trouverez ci-joint, nous nous sommes concentrés sur le secteur de l'audiovisuel. Nous vous ferons parvenir la semaine prochaine un second document qui traitera du secteur des arts de la scène et de la diffusion qui regroupe plusieurs disciplines et qui mérite toute notre attention.

La présidente de l'Union des artistes,



Sophie Prigent

8 mai 2020

---



8 mai 2020

## **Comité de relance du secteur de l'audiovisuel :**

### **Activités, risques (enjeux, contraintes, problématiques) et solutions**

#### **Préambule**

**Définition de lieux de tournage** : un lieu de tournage peut signifier à peu près n'importe quel lieu : une maison privée (ex. : un appartement loué sur le Plateau Mont-Royal), une voiture, un coin de rue, une usine désaffectée, une piscine, un gymnase, un parc, une douche, une chaloupe, des toilettes publiques et, bien évidemment, des studios de tournage. Dans certains cas, ce sont des espaces sur lesquels nous ne pouvons exercer aucun contrôle sur les mesures sanitaires en place.

Activités	Risques (enjeux, contraintes, problématique)	Solutions
<b>Production dramatique (fiction)</b>		
<b>Auditions</b>	<p>Les acteurs sont convoqués dans un local d'audition où se trouve une salle d'attente. Seul le réalisateur ou le directeur de casting pourrait être présent pour diriger l'acteur en audition tout en respectant une distanciation de 2 mètres.</p>	<p>Cette étape pourrait se faire en respectant les règles émises par la Direction de la santé publique et par la CNESST.</p>
<b>Essayage de costumes</b>	<p>Les artistes sont convoqués dans l'atelier de costume de la production souvent exigü, vieux et poussiéreux. Beaucoup de vêtements sur les lieux. Plusieurs usagés, portés et reportés par plusieurs acteurs et actrices; d'autres neufs, fraîchement achetés pour l'essayage.</p> <p>L'acteur va essayer des vêtements pendant une ou deux heures et même plus. D'autres acteurs peuvent avoir essayé les mêmes vêtements et ils peuvent même les avoir portés sur un autre plateau. Une fois les costumes choisis, ils seront transportés maintes et maintes fois dans les différents lieux de tournage où les acteurs sont convoqués, ce qui entraîne beaucoup de manipulations par plusieurs personnes.</p>	<p>Question : Existe-t-il d'autres secteurs qui ont adopté des normes sanitaires émises par la Direction de la santé publique et qui pourraient s'appliquer à ce genre de situation?</p>

Activités	Risques (enjeux, contraintes, problématique)	Solutions
<b>Production dramatique (fiction)</b>		
<b>Lectures et répétitions</b> (avant le tournage)	Les lectures sont souvent tenues dans les bureaux de production. Elles impliquent beaucoup de gens : réalisateurs, auteurs et plusieurs acteurs en même temps. Ce sont souvent des bureaux de « fortune » qui se trouvent dans des lieux éphémères, voire inappropriés, dont la propreté laisse souvent à désirer.	La tenue des lectures et des répétitions pourrait se faire dans des lieux respectant les règles émises par la Direction de la santé publique et par la CNESST.
<b>Convocation</b>	Les acteurs sont convoqués à une heure précise. La plupart des acteurs se rendent par eux-mêmes, mais certains d’entre eux, à la suite de la négociation de leur contrat, bénéficient d’un service de transport (navette) de la part de la production. Un membre de l’équipe de tournage passera les prendre à leur domicile pour les amener sur les lieux du tournage. Plusieurs acteurs à la fois peuvent être transportés dans une camionnette.	Question : Existe-t-il des normes sanitaires émises par la Direction de la santé publique qui pourraient s’appliquer à ce genre de situation?

Activités	Risques (enjeux, contraintes, problématique)	Solutions
<b>Production dramatique (fiction)</b>		
<b>Loges</b>	<p>Petit espace dans lequel les acteurs effectueront leurs changements de costume tout au long de la journée. Cet espace est souvent muni d'un petit lit de camp pour se reposer lors de longs moments d'attente, par exemple. L'aspect privé de ces loges est très relatif. On retrouve aussi des loges « de fortune », soit plusieurs petits espaces créés par la production et séparés par un tissu de coton.</p> <p>Il n'est pas rare de voir également des loges communes à plusieurs acteurs.</p> <p>Si un acteur a fini sa journée avant le lunch et qu'un autre acteur est convoqué à 14 h, ce dernier pourrait bien se voir attribuer la loge du premier.</p>	<p>En tenant compte des habitudes des tournages québécois, le problème de désinfection est pour nous un enjeu majeur.</p>
<b>Coiffure et maquillage</b>	<p>L'artiste enfle son costume et se dirige vers le département de coiffure et de maquillage (la plupart du temps une roulotte aménagée). Il passera de la chaise d'une maquilleuse à celle d'une coiffeuse. Ces passages peuvent varier énormément en temps. La maquilleuse peut, en plus du maquillage, voir à exécuter un faux tatouage ou une cicatrice (effets spéciaux).</p> <p>La proximité physique dans ces lieux exigus est inévitable puisque les professionnels travaillent sur la tête, sur les bras, dans le dos, dans le cou ou dans le visage des acteurs, et ce, au vu et au su de tous ceux qui sont présents dans la roulotte.</p>	<p>L'acteur pourrait faire son propre maquillage s'il reçoit le soutien d'un professionnel à 2 mètres de distance et si le producteur lui fournit un « kit » personnel de maquillage de base neuf (pinceaux, éponges, crayons, khôls, fonds de teint. etc.).</p> <p>Pour les effets spéciaux, le problème est insoluble et aucun acteur ne peut créer ces effets lui-même.</p> <p>Les mesures de distanciation physique dans les roulottes sont impossibles à appliquer.</p>

Activités	Risques (enjeux, contraintes, problématique)	Solutions
<b>Production dramatique (fiction)</b>		
<b>Déplacements</b>	<p>Les acteurs doivent prendre une navette pour se rendre sur les lieux de tournage ou pour passer d'une « location » à l'autre. Il arrive souvent que les loges et le département CCM (costume, coiffure, maquillage) soient loin des plateaux à proprement parler (à plusieurs kilomètres). L'espace de ces navettes est maximisé : ainsi les acteurs, les costumières, les habilleuses, les maquilleuses, etc., empruntent également ces navettes pour se rendre sur les lieux de tournage.</p>	<p>Question : Existe-t-il d'autres secteurs qui ont adopté des normes sanitaires émises par la Direction de la santé publique et qui pourraient s'appliquer à ce genre de situation?</p>
<b>Microphone</b>	<p>Avant de tourner, l'acteur se fait installer un microphone par le technicien. Ce microphone pourra être dissimulé sous la chemise, la blouse, le chandail avec l'émetteur pouvant être dissimulé dans le veston, sous le pantalon à la cheville ou même dans le soutien-gorge. Le même microphone pourrait également être utilisé par plusieurs acteurs au cours de la même journée.</p>	<p>La prise de son est un enjeu important et il nous apparaît extrêmement difficile de pouvoir le régler tant que la norme de la distanciation physique de 2 mètres sera en vigueur.</p> <p>L'utilisation de la perche peut pallier dans certaines situations, mais en tenant compte de la distanciation physique, celle-ci ne peut répondre à tous les enjeux.</p>



Activités	Risques (enjeux, contraintes, problématique)	Solutions
<b>Production dramatique (fiction)</b>		
<b>Tournage</b>	<p>L'acteur répète et tourne sa scène avec ses camarades de jeu devant le réalisateur et toute l'équipe technique (entre 30 et 40 personnes dans un même lieu, parfois très exigu).</p> <p>L'action peut être différente : des scènes d'amour, de rupture, de violence conjugale, de crise de larmes, de combat, d'accolades, etc. donc, les <b><u>échanges de fluides sont inévitables.</u></b></p> <p>Notons que pendant le tournage d'une scène, <b><u>avant chaque prise</u></b>, l'acteur, qui doit rester dans le décor aura des retouches de maquillage, de coiffure, de costume et d'ajustement de micro ou d'accessoires manipulés par plusieurs personnes.</p>	<p>Compte tenu de la promiscuité sur un plateau de tournage, il nous apparaît difficile d'exécuter ces étapes différemment en tenant compte de la distanciation physique.</p> <p>Il serait extrêmement dommage, voire impossible de faire porter toute la responsabilité des raccords de chaque département sur le dos des artistes interprètes.</p> <p>Rappelons que le travail de l'artiste interprète est de jouer et d'interpréter un personnage et non pas de se soucier des raccords de son, de maquillage ou de coiffure, etc.</p>
<b>Repas</b>	<p>Dans certaines situations, le producteur doit faire appel à un traiteur pour nourrir toute l'équipe de tournage à l'heure du lunch. Toute l'équipe mange ensemble dans un espace souvent restreint</p>	<p>La boîte à lunch individuelle apporte un début de solution, mais ne règle pas le problème de l'espace, compte tenu du délai fixe d'une heure pour un repas et tenant compte de la norme sanitaire de distanciation physique à respecter.</p>

## Réelles émissions de variétés

Les *réelles* émissions de variétés qui n'entreront pas dans le créneau des services considérés prioritaires pourraient reprendre leurs activités en respectant les recommandations émises par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et par la Direction nationale de la santé publique afin d'assurer la santé et la sécurité des artistes et des artisans qui y participeront.

Cependant, nous avons noté que sur les plateaux de tournage des émissions de variétés « dites d'information », aucune supervision technique n'est offerte aux artistes. Ils se coiffent, se maquillent et s'habillent seuls dans une loge isolée.

Cette façon de faire peut être possible lorsqu'il s'agit d'une émission de variétés « dite d'information », mais pour une *réelle* émission de variétés, c'est inconcevable.

Les artistes doivent minimalement pouvoir compter sur un soutien professionnel pour les accompagner. Pour cette raison, nous sommes convaincus qu'il est nécessaire qu'au moins un maquilleur, un coiffeur et un habilleur puissent être disponibles sur chaque plateau de variétés. De cette façon, l'acteur pourrait se préparer seul tout en bénéficiant d'un soutien technique professionnel.

## Autres activités audiovisuelles

Vidéoclips, films artisanaux, vidéos *corporatives* (vidéo d'entreprise) ou tout autre projet à petit budget.

### Caractéristiques communes

Tous ces projets ont en commun certaines caractéristiques :

- Délais de production extrêmement courts
- Peu ou pas d'argent
- Équipe réduite avec peu d'expérience
- Rythme de tournage extrêmement rapide donnant lieu à trop d'improvisation

### Problématique

Les risques, enjeux et contraintes dont nous avons traité précédemment concernant les productions dramatiques (fiction) se retrouvent également dans les productions mentionnées ci-dessus.

Enfin, ajoutons que le sous-financement chronique de ces activités professionnelles ne permet pas aux productions d'absorber les coûts liés au protocole sanitaire.